

Réponse de la Municipalité

à l'interpellation de M. Gianni John Schneider
déposée le 26 avril 2016

*« Rénovation du Musée historique de Lausanne :
pourquoi ne pas inclure la façade d'entrée et le jardin ? »*

Rappel de l'interpellation

« Lors de la séance du Conseil communal du 26 avril 2016, Gianni John Schneider a déposé une interpellation suite à l'adoption par la Municipalité le 31 mars 2015 du préavis N° 2014/74 « Musée historique de Lausanne : rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment – demande de crédit d'ouvrage ».

Créé en 1918, le musée historique de Lausanne ne s'est déployé dans l'entier du bâtiment de l'Ancien-Evêché qu'en 1990. Un quart de siècle plus tard, il bénéficie enfin d'une intervention de rénovation (préavis 2014/74), touchant la scénographie, certains volumes intérieurs du musée ainsi que la toiture. L'effort consenti à l'occasion de cette indispensable mise à niveau scientifique, pédagogique, technique et scénographique, n'apporte pas grand-chose aux quidams et touristes de passage visitant la Cité et la cathédrale, et ne les incite pas à entrer dans une des quatre institutions muséales qui font la fierté de notre ville. Il est acquis que le public des musées, très mobile, est aujourd'hui habituée à certains standards de qualité, parmi lesquels, justement, l'espace d'accueil, la boutique, la cafétéria.

- 1. Le préavis n°2014/74, voté à l'unanimité moins une abstention le 31 mars 2015, ne comporte pas les façades extérieures, ni les verrières, ni le jardin, pourquoi ?*
- 2. Pour ce qui concerne les verrières : ne peut-on pas imaginer, suivant la proposition des architectes Brauen et Wälchli, de substituer les protubérances existantes (qui se caractérisent aussi bien par leur inadéquation aux standards énergétiques que par leur non intégration esthétique dans la Cité) par un dispositif vitré, véritable espace d'accueil - boutique, etc. - qui constitueraient de manière déterminante des éléments fortement incitatifs pour le public ?*
- 3. Le Musée historique de Lausanne a un merveilleux jardin : comme évoqué en plénum par ma collègue Sarah Neumann, en mars-avril 2015, ne serait-il pas possible de rendre son accès public, en y créant une cafétéria, avec une entrée indépendante du musée - depuis l'esplanade de la Cathédrale ? Pour rappel, ce jardin n'est que partiellement accessible (espace VIP du Festival de la Cité, visiteur du MHL). »*

Préambule

La Municipalité rappelle que le projet de rénovation du Musée historique de Lausanne (MHL) est un objectif de longue date qui a connu d'importantes évolutions depuis sa mise en chantier. Initialement limité à une rénovation muséographique, le projet a dû tenir compte de l'état général du bâtiment en intégrant de nombreux travaux d'entretien, notamment la réfection complète de la toiture ainsi que la mise aux normes ECA de l'ensemble des installations techniques. A l'époque, afin de maîtriser les coûts, le projet soumis au Conseil communal ne prévoyait pas d'amélioration de l'accueil du public.

La Municipalité partage cependant l'avis de l'interpellant et estime qu'il y a une opportunité dans le cadre des travaux actuels de compléter le programme initial par des aménagements permettant un meilleur accueil du public, une plus grande valorisation du bâtiment et sa meilleure intégration dans le cadre de la Cité.

A cette fin, le préavis N° 2017/15 « Musée historique de Lausanne – Rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment – Demande d'un crédit d'investissement complémentaire » a été traité par la commission du Conseil communal le 7 juin 2017. La Municipalité sollicite un crédit d'investissement complémentaire de CHF 495'000.- pour rénover le musée. Le préavis prévoit notamment :

- la suppression des deux verrières existantes et la modification de la façade d'entrée par l'installation d'une ouverture face à la Cathédrale ;
- une étude pour le rhabillage éventuel de la façade sous forme, par exemple, d'une marquise ;
- l'ouverture au public du jardin du MHL par la création d'une buvette du musée.

Réponses aux questions posées

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

Question 1 : Le préavis N° 2014/74, voté à l'unanimité moins une abstention le 31 mars 2015, ne comporte pas les façades extérieures, ni les verrières, ni le jardin, pourquoi ?

Le projet initial des travaux ne touchait qu'à la muséographie du musée, à savoir la rénovation du parcours d'exposition permanent. Les études des mandataires retenus pour ce projet ayant mis en évidence la nécessité d'effectuer en amont des travaux relatifs au bâtiment lui-même (étanchéité de la toiture et mise aux normes ECA des installations techniques générales), les travaux moins prioritaires ont été relégués à une phase future.

Question 2 : Pour ce qui concerne les verrières : ne peut-on pas imaginer, suivant la proposition des architectes Brauen et Wächli, de substituer les protubérances existantes (qui se caractérisent aussi bien par leur inadéquation aux standards énergétiques que par leur non intégration esthétique dans la Cité) par un dispositif vitré, véritable espace d'accueil – boutique, etc. – qui constitueraient de manière déterminante des éléments fortement incitatifs pour le public ?

L'avant-projet de nouvelle façade du Musée historique, élaboré à compte d'auteur par le bureau Brauen + Waelchli Architectes a été étudié quant à la faisabilité architecturale et financière. La suppression des deux verrières existantes et la modification de la façade d'entrée par l'installation d'une grande ouverture face à la Cathédrale représentent, de l'avis de toutes les parties consultées, une amélioration incontestable tant en termes esthétiques qu'en termes d'isolation.

La proposition actuelle de couvert (marquise) faite par le même bureau suscite par contre un certain nombre de réserves notamment de la part du Service d'architecture, le musée se situant dans un environnement très protégé au niveau patrimonial. En outre, sa mise en œuvre nécessiterait une nouvelle mise à l'enquête publique dont le délai d'analyse jusqu'à l'obtention du permis de construire entraînerait un retard de la livraison du bâtiment.

Par le biais du préavis N° 2017/15, la Municipalité propose de considérer le projet de modification en deux volets distincts :

- suppression des deux verrières existantes et modification de la façade d'entrée par l'installation d'une ouverture face à la Cathédrale. Ce premier volet, qui devrait pouvoir recevoir rapidement les autorisations nécessaires, permettrait une plus grande sécurité dans la maîtrise du calendrier et serait une première étape du projet de modification de la façade cohérente pour elle-même, avec ou sans couvert, en valorisant l'esthétique du bâtiment et des environs immédiats de la Cathédrale ;
- lancement d'une étude complémentaire incluant également une réflexion sur l'aménagement des abords immédiats du musée (pavage, arborisation, implantation d'éventuels éléments de mobilier urbain).

Question 3 : Le Musée historique de Lausanne a un merveilleux jardin : comme évoqué en plénum par ma collègue Sarah Neumann, en mars-avril 2015, ne serait-il pas possible de rendre son accès public, en y créant une cafétéria, avec une entrée indépendante du musée – depuis l’esplanade de la Cathédrale ? Pour rappel, ce jardin n’est que partiellement accessible (espace VIP du Festival de la Cité, visiteur du MHL).

Une étude est actuellement menée par le bureau d’architectes Brauen + Wächli afin de mesurer avec précision les coûts d’installation d’une buvette dans le jardin du musée en utilisant notamment le petit édicule situé à son extrémité nord. S’agissant d’une buvette saisonnière (ouverte a priori de mi-avril à mi-octobre), son ouverture au public pourra, cas échéant, se réaliser après la réouverture du musée, les délais de mise à l’enquête nécessaire au développement du projet ne pouvant pas garantir une livraison pour mars 2018.

Outre les contraintes pesant sur l’édicule, notamment en termes d’espaces et de normes, le projet de création d’une buvette dans le jardin pose en préambule la question des modalités d’accès au dit jardin. Deux variantes ont été analysées :

- ouverture à tous via un accès distinct de celui du musée (escaliers depuis l’Esplanade de la cathédrale) ;
- accès uniquement par le musée réservant la jouissance du jardin aux visiteurs du MHL.

La première variante nécessite une exploitation distincte du musée. Si elle est souhaitable, elle implique certaines contraintes :

- compte tenu de l’entrée payante aux expositions, une telle ouverture obligerait le musée soit à condamner son accès direct au jardin, soit à prévoir un accès à sens unique, de l’intérieur vers l’extérieur. Elle poserait dès lors un problème de cohérence de la circulation, les visiteurs du musée étant alors obligés soit de ressortir du musée pour rejoindre la buvette, soit de sortir de la buvette par l’esplanade de la Cathédrale pour retourner au musée par son entrée principale ;
- le jardin ne disposerait pas d’accès pour les personnes à mobilité réduite ;
- la mise en conformité avec les directives cantonales d’exploitation d’un établissement public serait nécessaire, notamment en ce qui concerne la mise à disposition de WC ;
- une gestion distincte de ce débit par un exploitant tiers nécessiterait de rendre compatibles les objectifs d’un exploitant privé et ceux d’une cafétéria de musée ;
- des horaires étendus, au-delà de ceux du musée, poseraient la question du bon accueil d’une large diversité de publics au cœur d’un espace protégé, adjacent à un bâtiment patrimonial classé en note I ;
- en cas d’horaires étendus et d’accès au tout public, une gestion distincte de ce débit par un exploitant tiers poserait la question de la concurrence avec les débits existants à l’année dans le quartier de la Cité.

La seconde variante permet de renforcer l’attractivité du musée, en proposant une cafétéria de qualité en un lieu privilégié, un atout aujourd’hui indissociable des institutions muséales modernes. Par ailleurs, cette variante plus modeste pourrait être financée dans le cadre du crédit d’investissement pour la rénovation et transformation de l’exposition permanente et par le crédit. Elle aurait pour avantage :

- de remplacer l’automate à boissons par une vraie cafétéria de musée qui serait une plus-value certaine pour le musée et ses visiteurs, en complémentarité avec l’attractivité de la nouvelle exposition permanente ;
- de résoudre les questions liées à l’accès des personnes à mobilité réduite, à la circulation des visiteurs ainsi qu’à l’accès aux toilettes, en adéquation avec les aménagements actuellement prévus dans le cadre des travaux du musée ;
- de continuer à utiliser l’espace dans un but culturel lors d’événements tiers (Festival de la Cité, Nuit des musées, etc.) ;
- de gérer la cafétéria en interne, sans frais de personnel supplémentaire et dans le cadre des heures d’ouverture du musée, la direction du musée ayant confirmé être disposée à exploiter directement la cafétéria, sans effectifs supplémentaires ;

- de permettre, en principe, une ouverture de la cafétéria dans le courant de l'été 2018, qui pourrait n'être qu'une étape, si une ouverture tout public avec des horaires étendus se révélait être à terme la solution souhaitée impliquant alors des travaux complémentaires à budgéter.

Au vu de ces éléments, la Municipalité propose que l'accès à la buvette et au jardin soit, dans un premier temps, réservé aux visiteurs du musée dans le cadre des heures d'ouverture du MHL.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Monsieur l'interpellateur.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne le 22 juin 2017.

Au nom de la Municipalité :

Le vice-syndic :
Jean-Yves Pidoux

Le secrétaire :
Simon Affolter

